

Le Studio-Théâtre de Vitry recherche un ou une artiste pour sa direction artistique à compter du 1^{er} janvier 2024

À Vitry-sur-Seine, territoire d'une grande diversité artistique et culturelle de presque 100 000 habitant·e·s, inscrit dans une dynamique de profondes mutations, le Studio-Théâtre de Vitry, association loi de 1901, est un lieu singulier et unique. Dédié à la recherche et l'expérimentation autour de la pratique théâtrale mais aussi aux échanges et au partage du processus de création avec les publics, il est pour les artistes, un lieu de travail et de réflexion profondément ancré dans le monde et ouvert sur son environnement. Le Studio-Théâtre de Vitry est aménagé dans un ancien local artisanal. Il dispose d'un plateau de 130 m², d'un gradin de 52 places et d'un local de stockage dans le Val-de-Marne. Le budget annuel est de l'ordre de 550 000 € avec une équipe permanente de 4,15 ETP.

La direction de ce lieu, cofinancé par le Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, la Ville de Vitry-sur-Seine, le Département du Val-de-Marne et la Région Île-de-France, sera confiée à un·e ou plusieurs artistes.

Au terme de la procédure de sélection, tout en s'inscrivant dans l'héritage et l'histoire du Studio-Théâtre de Vitry (né en 1964 à l'initiative de Jacques Lassalle, puis établi en 1983 par Alain Ollivier en ce lieu), le·la ou les artistes retenu·e·s auront toute liberté pour y développer un projet qui saura articuler leur propre travail de recherche et de création avec un accompagnement exigeant d'autres artistes ou compagnies. Le·la ou les artistes retenu·e·s devront pour ce faire, au-delà du seul partage de l'outil de travail, définir les conditions de l'équilibre économique du lieu et s'inscrire dans le respect des conventions pluriannuelles établies avec les différents partenaires.

Le·la ou les artistes retenu·e·s seront également attendu·e·s sur leurs capacités d'audace et d'innovation, d'ouverture et d'échange pour proposer leur vision de la place que doit occuper le Studio-Théâtre au sein du territoire dans lequel il se situe.

Modalités de recrutement

Dépôt des candidatures au plus tard le dimanche 5 novembre 2023 à minuit. Les candidat·e·s devront remettre :

- Un pré-projet n'excédant pas cinq pages, annexes comprises, où devront figurer les orientations artistiques retenues, les modalités d'articulation du projet (personnel ou de la compagnie) et de l'accompagnement, la présentation de l'économie du projet, la vision de la place du Studio-Théâtre et des relations à créer ou à développer autour du lieu ; ils·elles préciseront aussi leurs prétentions salariales ;
- Un CV présentant le parcours artistique (5 pages max).

Sont recevables les candidatures d'un·e ou plusieurs artistes engagé·e·s dans le champ théâtral. Pour élaborer leur projet, les candidat·e·s pourront se procurer les documents nécessaires (budgets, bilans comptables, comptes rendus d'activité, composition de l'équipe en poste, plans du bâtiment, fiche technique) en écrivant à l'adresse : alexandre.leguay@studiotheatre.fr

Les candidatures devront être envoyées par voie électronique uniquement à l'attention de :

- Monsieur Edgar Petitier
Président de l'association Studio-Théâtre de Vitry
Courriel : edgar.petitier@studiotheatre.fr
Avec copie à :
- Monsieur Laurent Roturier
Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France / Courriel : fabien.spillmann@culture.gouv.fr
- Monsieur Pierre Bell-Lloch
Maire de Vitry-sur-Seine
Courriel : elsa.rossignol@mairie-vitry94.fr
- Monsieur Olivier Capitanio
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Courriel : directiondelaculture@valdemarne.fr
- Madame Valérie Péresse
Présidente de la Région Île-de-France
Courriel : barbara.constant@iledefrance.fr

Une présélection de 4 à 6 candidatures sera annoncée fin novembre. Le vendredi 15 décembre 2023, les candidat·e·s présélectionné·e·s développeront leur projet devant un jury composé du Président de l'association et des partenaires financeurs du Studio-Théâtre.